



MISE A L'ENQUÊTE PUBLIQUE

●	Sanction minime
	Val-de-Travers – Buttes – BF 2339 – Les Raies 6
	Description de l'ouvrage : Construction d'un couvert et mise en conformité du couvert existant
	Affectation parcelle : ZHFD
	Requérant(s) : Juvet Yvonne et Daniel, Les Raies 6, 2115 Buttes
	Auteur des plans : -
	SATAC : 119709
	Décision spéciale : Distance à l'axe de la route

Affichage :

- Site internet communal : www.val-de-travers.ch → Vie quotidienne → Informations pratiques → Mises à l'enquête publiques.
- Hall du Service de l'Urbanisme, Grand-Rue 38 à Couvet (les plans sont à consulter au rez-de-chaussée de 08h00 à 12h00 ou sur rendez-vous).

Toute opposition motivée est à adresser, par écrit, au Conseil communal, « Opposition », Rue du Temple 8, 2114 Fleurier, jusqu'au **9 décembre 2024**.

Val-de-Travers, le 08 novembre 2024.

LE CONSEIL COMMUNAL

